

La Sidra DE LA SEMAINE

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

PESSA'H

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Le pain que nos ancêtres mangèrent en terre d'Égypte

Plus qu'une simple commémoration de l'histoire appartenant au passé, une fête juive est un événement que l'on se doit de vivre personnellement. Chaque fête juive porte en elle un message contemporain pour chaque Juif, en tout temps et en tout lieu. Cela est particulièrement vrai pour Pessa'h. Comme le déclarent nos Sages (Pessa'him 10) : « Dans chaque génération, chacun doit se considérer comme s'il avait personnellement quitté l'Égypte ».

Tel est l'objectif du Séder de Pessa'h : donner à chacun l'opportunité de vivre une sortie de sa propre maison d'esclavage.

L'ouverture du Séder exprime ce concept en introduisant le récit de l'histoire de l'Exode d'Égypte avec la déclaration « Hé La'hma Aniya » - « Voici le pain de l'affliction ».

Dans son Choul'han Arou'h, Rabbi Chnéor Zalman note (Choul'han Arou'h HaRav 473:37):

« Ceux qui sont scrupuleux veilleront à dire : k'a La'hma Aniya ou Ha keLa'hma Aniya - C'est comme le pain d'affliction - puisque la Matsa que nous consommons n'est pas le véritable pain que mangèrent nos ancêtres. »

Cependant, dans son édition de la Haggada, il choisit l'expression « Hé La'hma Aniya ». Cela a pour but de souligner le fait que le Séder a pour objet de nous émouvoir au point que nous-mêmes vivions une libération de l'esclavage et considérons la Matsa qui est placée devant nous comme « le pain d'affliction que nos ancêtres mangèrent en Égypte. »

Bien que nous ne soyons jamais allés en Égypte ni n'ayons véritablement vécu d'esclavage, cette libération peut représenter pour nous une réalité concrète.

En effet, la 'Hassidout explique que

Suite en page 2

Recherche du 'Hamets **jeudi soir 18 avril à partir de 21h 28**

On arrête de manger le 'Hamets **vendredi 19 avril à 11h 30**

On brûle le 'Hamets **vendredi 19 avril avant 12h 30**

- Horaires valables pour l'Île de France -

Edito

La liberté qui vient

Cette semaine nous vivons le 11 Nissan, l'anniversaire de la naissance du Rabbi, et cela seul suffit sans doute à en souligner l'importance. On le sait : cette date porte loin son message de grandeur, de fidélité et d'action. En ce sens, c'est une date libératrice pour chacun et sans doute est-ce pour cela qu'elle apparaît comme une réelle préparation à la fête de Pessa'h. Car voici que revient le temps de notre liberté. Devenir un homme libre, c'est toujours une expérience exaltante. Nous étions enchaînés dans une servitude qui semblait insurmontable. Le monde alentour nous enserrait de ses limites étroites et nous pouvions croire que, plus jamais, la lumière ne parviendrait jusqu'à nous. Brutalement, les murailles s'effondrent, les chaînes se brisent. Un grand vent se lève et il arrache tous les obstacles dont la futilité apparaît enfin. La liberté devient notre partage. Sans doute, nos ancêtres éprouvèrent-ils de tels sentiments en Égypte, quand l'orgueil de leurs oppresseurs fut abattu et qu'il ne resta de force au Pharaon que celle d'implorer le départ des Juifs.

Cependant, vivre la fête de Pessa'h comme un événement historique, même fondateur, est loin de suffire à apaiser notre soif de liberté, de satisfaire notre recherche des espaces libres de la spiritualité. Car, si l'Égypte antique a bien disparu, si elle n'est plus qu'un simple objet archéologique, l'asservissement social qu'elle incarna peut, lui, être toujours présent. De fait, au-delà de l'aspect physique, bien réel, de l'esclavage égyptien, chacun d'entre nous continue de porter en lui une potentialité d'Égypte, comme un exil intérieur, plus ou moins consciemment voulu, au plus profond de son cœur. Alors que Pessa'h revient, c'est de cet exil-là qu'il faut se libérer. Certes, ses modalités ne sont plus celles de l'antiquité et ses lieux ont bien changé. Il reste pourtant insupportable à qui veut vivre pleinement.

Les Juifs, dit le Talmud, méritèrent leur libération d'Égypte car « ils ne changèrent pas de langue ni de nom ni de vêtement ». En d'autres termes, en une époque d'adversité, ils surent garder l'âme libre alors que leur corps était esclave. En un temps où notre corps est libre, gardons-nous de rendre notre âme esclave. Le mot « liberté » - et il en est peu d'aussi beau - rime avec « fidélité », « vérité » ou encore « éternité ». Un hasard ? Ou une manière de dire que, décidément, la liberté est au bout de notre chemin quand celui-ci est bordé de telles notions et que, finalement, nous savons où il aboutira : au temps de toute liberté, celui de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DES

DEUX PREMIERS JOURS DE PESSA'H

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée 1^{er} soir: vendredi 19 avril : **20h 29***

2^e soir : samedi 20 avril : après **21h 41****

Sortie : **21h 43**

	19/04	20/04		19/04	20/04		19/04	20/04
	Après			Après			Après	
Bordeaux	20.34*	21.40**	Marseille	20.07*	21.12**	Nice	20.00*	21.06**
Grenoble	20.09*	21.16**	Montpellier	20.14*	21.19**	Rouen	20.35*	21.48**
Lille	20.30*	21.44**	Nancy	20.14*	21.25**	Strasbourg	20.07*	21.18**
Lyon	20.13*	21.21**	Nantes	20.42*	21.51**	Toulouse	20.23*	21.29**

A partir du dimanche 14 avril 2019 Pose des Téléphones : 5h 57 Heure limite du Chema : 10h 27 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 avril 2019

* N'allumez pas après l'heure indiquée. ** Allumez à partir d'une flamme déjà existante.



l'Égypte ne représente pas qu'un lieu géographique mais également un état d'esprit. En fait, le mot hébreu pour « Égypte », « Mitsrayim », est très proche, étymologiquement, du mot « Metsarim » qui signifie « contraintes » ou « limites ». En d'autres termes, sortir de notre Égypte personnelle implique le fait de nous dépasser, de nous élever au-dessus de nos limites naturelles. Nous possédons tous en nous une étincelle divine. Et, tout comme D.ieu Lui-même, cette étincelle est infinie et illimitée. A notre niveau personnel, l'Égypte symbolise ces influences et ces forces qui confinent et limitent notre potentiel spirituel. La nature de cette Égypte personnelle varie selon le caractère et le degré de raffinement de chacun. Pour l'un, il peut s'agir de désirs égoïstes et de penchants naturels. Pour un autre, il sera question des entraves de l'intellect et de la raison. Il existe même une « Égypte de la solitude », l'état dans lequel se trouve la personne qui, engagée dans ses propres progrès personnels, restreint son potentiel d'avancer encore, considérant ses limites naturelles comme permanentes. Toutes ces « Égyptes » limitent notre nature divine. Quitter l'Égypte signifie sauter par-dessus toutes ces barrières (et bien d'autres encore) et permettre à notre infini potentiel spirituel de faire surface.

Une expérience personnelle de la délivrance affecte la totalité de

notre service divin. Tant qu'une personne vit dans son Égypte, tant que son potentiel divin infini ne peut s'exprimer, elle ne peut percevoir l'observance de la Torah et des Mitsvot que comme extérieures à elle-même, séparées de l'essence de son être. Quand, au contraire, elle revit l'Égypte et découvre sa nature divine essentielle, elle développe un lien plus profond avec la Torah.

C'est ainsi que vivre une « sortie d'Égypte » personnelle devient « un important fondement et un pilier solide de notre Torah et de notre foi » dont l'impact s'étend bien plus loin qu'au seul moment de la célébration de Pessa'h et s'applique à chaque moment de notre vie. Quand l'on comprend ainsi cette histoire, chaque dimension de la conduite du Juif et chaque Mitsva qu'il accomplit constituent un pas en dehors de l'Égypte et manifestent l'expression de son potentiel divin, une occasion de réaliser son être véritable.

Pour insister encore davantage sur l'idée, Rabbi Chnéor Zalman omet le passage commençant par : « *'Hassal Sidour Pessa'h* » - « *le Sidour de Pessa'h a été conclu* » de son texte de la Haggada. Dans le même sens, nous rappelons la sortie d'Égypte dans nos prières quotidiennes, à la fois le matin et le soir.

Un point tournant dans l'histoire spirituelle

On peut aborder la signification toujours actuelle de la sortie d'Égypte

selon une autre perspective. La Torah dit du Peuple juif : « *Ils sont Mes serviteurs que J'ai fait sortir de la terre d'Égypte ; ils ne doivent pas être vendus en esclavage* ». La délivrance d'Égypte et l'expérience du Don de la Torah qui s'ensuit établissent l'identité du Peuple juif comme « *serviteurs de D.ieu et non serviteurs de serviteurs* ». Après avoir quitté l'Égypte, il ne pourrait plus jamais revivre le même genre de servitude.

Le Maharal de Prague explique que la liberté que l'on obtint ainsi transforma la nature essentielle de notre peuple. Nous acquîmes alors le statut d'hommes libres. Malgré les conquêtes et les sévices qui suivirent, sous le joug des nations étrangères, la nature fondamentale du Peuple juif n'a jamais changé. Notre liberté est préservée parce que, dans un sens spirituel, D.ieu nous sort constamment d'Égypte. Le miracle de la délivrance n'est donc pas un événement qui appartient au passé mais il se produit chaque jour, dans notre vie quotidienne. Et cette expérience se trouve intensifiée durant la fête de Pessa'h.

Que l'expérience individuelle de la libération, vécue par chacun à ce moment précis, hâte la Délivrance de tout notre peuple et conduise à la réalisation du cri d'espoir que l'on lance à l'apogée de la Haggada : « *Lechana Habaa biYerouchalayim* » - « *l'an prochain à Jérusalem* », avec la venue de notre juste Machia'h.

Etude du **RAMBAM**

- DIMANCHE 14 AVRIL – 9 NISSAN
- LUNDI 15 AVRIL – 10 NISSAN
- MARDI 16 AVRIL – 11 NISSAN
- MERCREDI 17 AVRIL – 12 NISSAN

Mitsva positive n° 98 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'agir conformément aux lois prescrites en ce qui concerne l'impureté des aliments et des boissons.

- JEUDI 18 AVRIL – 13 NISSAN

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

- VENDREDI 19 AVRIL – 14 NISSAN

Mitsva positive n° 108 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

- SAMEDI 20 AVRIL – 15 NISSAN

Mitsva positive n° 101 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'impureté causée par la lèpre.

- DIMANCHE 21 AVRIL – 16 NISSAN

Mitsva positive n° 99 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la femme éprouvant le flux.

- LUNDI 22 AVRIL – 17 NISSAN

Mitsva positive n° 100 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'impureté de la femme après l'accouchement.

- MARDI 23 AVRIL – 18 NISSAN

Mitsva positive n° 106 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la femme atteinte de flux en dehors de la période mensuelle et ce commandement comprend les lois relatives aux symptômes de cet état et comment les autres peuvent être rendus impurs par elle.

- MERCREDI 24 AVRIL – 19 NISSAN

Mitsva positive n° 104 : Il s'agit du commandement concernant un homme atteint de flux. Ce commandement comprend toutes les lois relatives aux symptômes d'un homme atteint de flux et de quelle manière il rend les autres impurs.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

POURQUOI CE FEU CRIMINEL ?

La communauté juive de Toronto (Canada) était en état de choc : on était dans les années 60 et une grande synagogue avait été incendiée. Même les Sifré Torah (les rouleaux sacrés) avaient été brûlés. La police en attribua la responsabilité à des antisémites. Les fidèles - et, parmi eux, des rescapés des camps d'extermination nazis - tremblaient à l'idée que des antisémites aussi déterminés aient frappé dans leur quartier.

'Haïm Kaplan allait avoir treize ans à cette époque et habitait à Toronto avec sa mère et son jeune frère Chmouel. Ils n'étaient pas spécialement pratiquants mais l'annonce de cet incendie criminel horrifia 'Haïm qui en fut profondément bouleversé.

Un rabbin Loubavitch, Avraham Yaakov Glukhowsky avait institué dans la ville un office le Chabbat matin pour les jeunes qui, autrement, n'étaient pas intéressés par la prière. Avec eux, il récitait une version abrégée de la prière du matin ; il leur racontait brièvement quelques paroles de Torah, puis il prononçait le Kiddouch et distribuait gâteaux et friandises avant qu'ils ne se rendent probablement en classe dans les écoles publiques. Parfois plus de 70 jeunes fréquentaient ce curieux office et honoraient ainsi à leur manière le repos du Chabbat.

Le Chabbat suivant l'incendie, deux nouveaux se présentèrent : 'Haïm Kaplan et son frère Chmouel. A la fin de l'office, très grave, 'Haïm s'approcha du rabbin et, visiblement peiné, lui demanda : « *Comment D.ieu a-t-Il pu laisser des antisémites brûler des Sifré Torah ?* ».

Rav Glukhowsky fut surpris par la question, regarda 'Haïm et, désolé, répondit : « *Moi aussi, je ne comprends pas ! Il existe ainsi des choses qu'on ne peut pas comprendre !* ».

'Haïm fut stupéfait d'entendre le rabbin avouer

son ignorance. Mais c'est cette réponse qui le conquit et, à partir de ce moment, lui et son frère fréquenterent régulièrement cet office des jeunes et, petit à petit, se mirent à pratiquer d'autres Mitsvot. Jusqu'au jour où ils décidèrent de s'inscrire à une école juive. Leur mère n'était pas enthousiaste à cette idée mais elle accepta.

Pessa'h approchait. Les deux frères étaient conscients que leur mère ne serait pas prête à rendre la maison cachère pour Pessa'h, avec les dépenses de vaisselle et de nourriture que cela impliquerait et décidèrent donc de se faire inviter dans une famille pratiquante à New York, ce qui leur permettait par la même occasion de voir de près le Rabbi de Loubavitch dont leur rabbin leur parlait tant.

'Haïm écrivit fiévreusement une lettre au Rabbi, expliquant en détails avec quelle famille ils s'apprétaient à passer la fête à New York et affirmant avec emphase combien il serait heureux de rencontrer le Rabbi.

Quelques temps plus tard, il reçut une réponse du Rabbi : « *Passez la fête à la maison avec votre maman. Si vous avez des questions, adressez-vous à Rav Glukhowsky et Rav Schochet, le Rav de la communauté Loubavitch de Toronto !* ».

'Haïm était très étonné de cette réponse et téléphona immédiatement aux deux Rabbanim indiqués par le Rabbi. Eux aussi furent très surpris, sachant combien de détails minutieux sont impliqués dans la préparation de la fête. Ils décidèrent d'en discuter avec Mme Kaplan, en insistant combien il était important aux yeux du Rabbi que ses enfants restent avec elle et qu'elle ne demeure pas seule pour cette belle fête de famille. Ils récapitulèrent avec elle les lois de Pessa'h. Mme Kaplan fut très touchée de la sollicitude du Rabbi et promit de se conformer strictement aux lois qu'elle venait d'entendre afin que la maison soit cachère pour Pessa'h. Les rabbins l'aiderent à préparer la cuisine, à acheter de la nouvelle vaisselle, à la tremper au Mikvé (bain rituel) et, finalement, la maison fut prête, selon les critères les plus scrupuleux. Par ailleurs, les deux Rabbanim s'arrangèrent pour faire inviter Mme Kaplan

et ses fils chez des familles habitant non loin de chez eux afin qu'ils puissent passer le Séder dignement, dans une atmosphère festive et conviviale. Quant à Rav Glukhowsky, il passa Pessa'h avec sa femme et ses enfants chez son père dans le quartier de Boro Park à Brooklyn - ce qui lui donna

l'occasion de recevoir un peu de Matsa de la main du Rabbi juste avant la fête. Après que le Rabbi lui eut donné un morceau de sa propre Matsa, Rav Glukhowsky demanda un morceau supplémentaire pour 'Haïm et Chmouel Kaplan. Le Rabbi demanda immédiatement : « *Passent-ils le Séder avec leur mère ?* ». Rav Glukhowsky répondit par l'affirmative : oui la famille resterait unie pendant la fête et tous trois seraient invités dans deux familles de Toronto pour les deux Sedarim. En entendant que Mme Kaplan resterait avec ses fils pour la fête, le visage du Rabbi s'éclaira d'un grand sourire de satisfaction. Il plongea sa main dans la boîte de Matsot, en retira une Matsa entière (!) en précisant : « *C'est pour les frères Kaplan !* ».

Stupéfait de cette marque inhabituelle d'appréciation, Rav Glukhowsky prit la Matsa et trouva quelqu'un qui pouvait encore apporter la Matsa aux Kaplan à Toronto avant le début de la fête. Quarante ans plus tard, un des fils de Rav Glukhowsky qui l'avait accompagné à New York ce jour-là - et qui est maintenant Rav dans la ville de Re'hovot en Israël - se rendit à New York pour passer la fête de Chavouot auprès du Rabbi. Alors qu'il achevait sa prière dans la petite pièce qui avait servi de bureau au Rabbi, il remarqua 'Haïm Kaplan - aujourd'hui lui-même Rav et grand-père comblé de nombreux petits-enfants - qui priait également. Après la prière, tous deux eurent une longue conversation. 'Haïm demanda à Rav Mena'hem Mendel Glukhowsky s'il savait comment il était devenu pratiquant. Oui, il avait entendu maintes fois le récit rapporté par son père mais il était heureux d'entendre le point de vue du héros de l'histoire. 'Haïm lui révéla tous les détails et conclut : « *A l'époque, j'avais demandé comment se faisait-il que D.ieu ait permis que des antisémites brûlent Sa Torah et votre père n'a pas su quoi répondre. Mais maintenant je connais au moins un élément de la réponse : sans ce terrible événement, ni mon frère ni moi-même n'aurions découvert le monde du judaïsme* ».

Chabad.org

d'après Sichat Hachavoua N° 1368

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

NE PAS SE TROMPER

Quand on arrive dans une gare, on constate que de nombreuses voies s'étirent de tous côtés. Le risque existe de commettre une erreur et de choisir une voie erronée, ce qui pourrait entraîner de graves dommages. Il faut donc veiller à ne pas se tromper.

Dans la période qui précède immédiatement la venue de Machia'h, il semble au regard qu'il existe de nombreux chemins. Il est nécessaire de prendre garde à ne pas sortir de la bonne voie.

(D'après Séfer Hasi'hot 5689 p.63) H.N.

CAMPAGNE DE PESSA'H 5779

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder au prix de 10€ l'un

par un chèque de €

libellé à l'ordre de Beth Loubavitch et à adresser au Beth Loubavitch :
Campagne de Pessa'h 8, rue Lamartine - 75009 Paris

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELLES SONT LES MITSVOT ESSENTIELLES DU SÉDER ?

Le vendredi 19 et le samedi 20 avril 2019, on organise le repas du Séder pour célébrer la sortie d'Egypte. On ne pourra commencer qu'après la nuit tombée (21h41 vendredi et samedi soir - heure de Paris). Tous les Juifs doivent participer au Séder, hommes, femmes et enfants. Il faut :

• Raconter la sortie d'Egypte

On le fait en lisant la Haggada. Il faut raconter à tous les participants et en particulier aux enfants, selon ce qu'ils peuvent comprendre. Pour éviter qu'ils ne s'endorment, on aura pris soin de les faire dormir l'après-midi et on leur fera chanter certains paragraphes de la Haggada.

• Manger de la Matsa

On mange de la Matsa les deux soirs du Séder après avoir dit la bénédiction : « *Barou'h Ata Ado- naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Matsa* », en plus de la bénédiction habituelle « *Hamotsi* ». La Matsa du Séder sera « *Che-moura* », c'est-à-dire qu'on aura surveillé, depuis la moisson, que les grains de blé, et plus tard la farine, n'aient pas été en contact avec de l'eau, ce qui aurait risqué de les rendre 'Hamets. Ces Matsot Chemourot sont rondes et cuites à la main (et non à la machine) comme au temps de la sortie d'Egypte. **Il faut manger au moins 30 grammes de Matsa**, et il est préférable de les manger en moins de quatre minutes. Il faudra manger trois fois cette quantité de Matsa : pour le « *Motsi* », pour le « *Kore'h* » (le « sandwich » aux herbes amères), et pour le « *Afikoman* », à la fin du repas, en souvenir du sacrifice de Pessa'h qui était mangé après le repas.

• Manger des herbes amères (Maror)

On mange des herbes amères en souvenir de l'amertume de l'esclavage en Egypte. On achètera de la salade romaine qu'on nettoiera feuille par feuille devant une lumière pour être sûr qu'il n'y a pas d'insecte, après l'avoir fait tremper dans de l'eau. On prépare pour chacun des convives **au moins 19 grammes de « Maror »**, c'est-à-dire de salade romaine avec un peu de raifort râpé, trempé dans le « *'Harosset* » (compote de pommes, poire et noix, avec un peu de vin) après avoir prononcé la bénédiction : « *Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Maror* ». On consomme encore **19 grammes de « Maror »** bien séché entouré de Matsa pour le « Sandwich de Kore'h ».

• Boire 4 verres de vin

On doit boire au cours du Séder au moins quatre verres de vin ou de jus de raisin cachère pour Pessa'h. Le verre doit contenir au moins **8,6 centilitres**, et on doit en boire à chaque fois plus de la moitié, en une fois. Les hommes et les garçons doivent s'accouder sur le côté gauche, sur un coussin, pour manger la Matsa et boire les quatre verres de vin.

F.L.

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE
01 80 91 59 14
INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

	Caméra & Vidéo-Surveillance
	Alarme & Télésurveillance
	Contrôle d'accès & Interphonie
	Serrurerie & Portes blindées
	Store, Volet & Rideau métallique
	Portail & Porte de garage

GARAGE DIRECT AUTO
Carrosserie Peinture Mécanique
Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

ESHTEL Gourmet
GLATT CACHER LAMEHADRINE
Traiteur • Plats de Chabbat
55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....

demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbine L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés :

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbine L. I. Kahn.

Date : / / 2019 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

• **Par la poste**: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **mardi 16 avril 2019**. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **jeudi 18 avril à 19h**.

• **Par fax** au numéro suivant : **01 45 26 24 37**

• **Par Internet** à l'adresse suivante : **www.loubavitch.fr**, avant le **jeudi 18 avril à 19h**.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.

N.B.: Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**

Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au **Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - Paris 9^e ou 55, rue Petit - Paris 19^e**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



Liste des Universités, Écoles et Lycées visités par le Beth Loubavitch

Beth Loubavitch des Étudiants (Quartier Luxembourg-Sorbonne)

1, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 Paris - Tél.: 01 42 03 13 21 - bethloubavitch-etudiants.com

Toujours à vos côtés, le Beth Loubavitch vous accompagne pendant vos études. Vous recherchez des cours de Torah, des repas cachères etc., n'hésitez pas à prendre contact avec le délégué pour votre établissement.

PARIS

PARIS 2

M. Danow 06 10 22 02 77
I. Lubecki 06 27 64 84 57
CNAM-INTEC, EDHEC, Ecole Eemi

PARIS 3

M. Lubecki 06 66 90 73 60
57 rue Saintonge - Ecole Progress

PARIS 5 et 6

M. Arnauve 07 53 07 06 66
1 rue de l'Abbé de l'Épée
Univ. Paris I - Panthéon Sorbonne - Ecole Normal Supérieur - Univ. Paris VI - Pierre & Marie Curie - Univ. Paris V - Paris Descartes - Univ. Paris VII - Garancière - Lycée Montaigne - Lycée Alsacienne
M. Apelbaum 06 61 78 00 20
63 rue Notre Dame des Champs

PARIS 8

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Quartier Miramesnil-Haussmann

PARIS 10

R. Lebar 06 74 27 72 55
Univ. Paris VII - Lariboisière
Progress Santé - CFA IGS

PARIS 11

M. Cohen 06 10 96 30 84
ESCP - Lycée Voltaire
L. Arnauve 06 65 01 18 20
19 rue S. Sabin - Lycée Progress

PARIS 12

Y. Martinez 06 61 10 62 10
Dentaire • Cours Spinoza
S. Michel de Picpus

PARIS 13

M. Lachkar 06 50 08 48 86
Univ. Paris I - Tolbiac - PSB - Paris School of Business
Univ. Paris VI - La Pitié Salpêtrière
Univ. Paris VII - Diderot (à côté de la BNF) - INALCO

PARIS 15

Y. Djan 06 63 55 15 55
Optique ISO • Ecole d'Immobilier
Prépa Commerciale
A. Marciano 06 15 15 01 02
ESGC • Campus ESME
AEPD Optique • Lycée Fresnel

PARIS 16

M. Gabay 06 60 02 11 11
S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. Paris IX - Dauphine
Lycée Janson de Sailly - Descartes

PARIS 17

G. Lankar 06 24 03 71 22
Lycées: Ronsard, Carnot et Chaptal
Y. Elbaz 06 50 07 33 09
Lycée La Rose Blanche, Cerene, Ecole 42

PARIS 18

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. Paris VII - Bichat

PARIS 19

Raphaël Halimi - 06 34 90 11 44
Ecoles

PARIS 20

David Atlan - 06 62 62 17 82
La Prépa Santé - Groupe Diploma

ILE-DE-FRANCE

78

M. Nisenbaum 06 22 83 55 82
96 bis rue de Fortin 78180 Montigny-le Bretonneux
Fac de médecine et de droit de S.-Quentin-en-Yvelines et école d'ingénieur

L. Mimoun 06 65 96 26 26

HEC - Tecomah - Jouy en Josas

E. Cohen 06 19 64 17 64

79 ter, rue de la Paroisse 78000 Versailles
Lycée Hoche - Versailles
Lycée La Bruyère - Versailles

91

N. Sebag 06 50 24 24 63
Evy Ecoles: Télécom Management / Telecom SudParis / Université d'Evry / Faculté des Métiers / IUT / ENSIIE

L. Mimoun 06 65 96 26 26
40, rue Alphonse Daudet 91400 Saclay
Supélec - Gif sur Yvette - Ecole centrale Paris • IUT - Bures-sur-Yvette • Campus Orsay - Orsay

92

Y. Chiche 06 99 16 75 67
Prépa Hec - Clamart, Centrale-Chatenay-Malabry

C. Mergui 06 23 28 96 73

Pôle Universitaire - ENASSE - IPASSE - Ecole des Cadres, La Défense

L. Azimov 06 63 04 51 90

Lycées: S. James et Pasteur - Neuilly-sur-Seine

S. B. Kesselman 07 68 84 60 26

Univ. Paris X - Nanterre

D. Mimoun 06 14 25 67 81

Univ. Paris V - Paris Descartes • Malakoff • Univ. Paris V (Dentaire) - Paris Descartes • Montrouge

M. Abitboul 07 83 95 81 77

Dentaire Montrouge

L. Mimoun 06 65 96 26 26

Lakanel, IUT, Jean Monet - Sceaux
Pharmacie Châtenay-Malabry

93

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. Paris XIII - SMBH - Bobigny

94

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
IUT-ESTP - ENS - Cachan

H. Dawidowicz 06 60 83 24 04

Univ. Paris XII - Val-de-Marne
Univ. Paris Est Créteil Droit - Créteil

H. Drooman 06 16 15 57 64

Lycées: Arsonval - Marcelin Berthelot

L. Zerib 06 46 87 62 08

Efrei SUP'Biotech - Villejuif - EPITA

I. Lubecki 06 27 64 84 57

Epita Epitex Kremlin-Bicêtre

95

M. Dawidowicz 06 10 25 15 28
ESSEC, Cergy Pontoise - EISTI

ENSEA - Université des Chênes - institut polytechnique S.-Louis

"Bibliobus" du Beth Loubavitch
présent devant l'établissement



ET AUSSI EN PROVINCE

Aix-en-Provence : A. Gerbi 06 03 90 36 17	Lyon : S. Gurewitz 06 17 99 29 53	Reims : M. Arnauve 07 53 07 06 66
Bourgogne : H. Slonim 06 52 05 26 65	Marseille : B. Bard 07 83 52 08 38	Rennes : M. Atlan 06 95 06 13 60
Caen : M. Lewine 06 51 16 07 79	Montpellier : P. Partouche 04 67 92 86 93	Rouen : C. Lubecki 06 13 79 24 08
Cannes : L. Gourevitch 07 82 56 39 91	Metz : Y. Atlan 06 28 34 85 01	Strasbourg : N. Paris 06 46 11 98 15
Grenoble : Y. Lahiany 06 09 51 40 24	Nancy : M. Gabai 06 64 83 67 60	Pau/Bayonne : M. Matusof 06 22 10 75 49
Le Havre : D. Lewine 06 50 77 96 39	Nice : M. Aitabé 06 66 52 70 90	Toulouse : G. Sebag 06 26 76 00 43
Lille : L. Dahan 07 81 10 39 44	Orléans : A. Engelberg 06 26 52 43 84	

Etude du RAMBAM

• JEUDI 25 AVRIL - 20 NISSAN

Mitsva positive n° 96: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

• VENDREDI 26 AVRIL - 21 NISSAN

• SAMEDI 27 AVRIL - 22 NISSAN

Mitsva positive n° 109: Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillés.

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit - 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

SÉDARIM GRATUITS POUR TOUS

du vendredi soir 19 avril
au dimanche soir 21 avril 2019

Seul ou en difficulté*.

Inscription uniquement sur rendez-vous

à la synagogue "Ketoret"

18 rue Georges Auric Paris 19^e

Tél : 06 61 69 90 46

Vous pouvez nous soutenir en souscrivant une subvention par carte de crédit ou par Paypal sur le site bethmamash.org

ou bien par chèque adressé à

ABM chez Mr Hourri

6 rue Bernard Têtu 75019 Paris appt 1752.

Possibilité de paiement au 06 70 95 53 52.

* justificatif d'identité et de situation pour les inscriptions

Pharmacie Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc

1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DES
DEUX DERNIERS
JOURS DE PESSA'H

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée 1^{er} soir : jeudi 25 avril : 20h 38*

2^e soir : vendredi 26 avril : avant 20h 40**

Sortie samedi 27 avril : 21h 53

	25/04	26/04 Avant		25/04	26/04 Avant		25/04	26/04 Avant
Bordeaux	20.41*/20.42**		Marseille	20.14*/20.15**		Nice	20.07*/20.09**	
Grenoble	20.17*/20.18**		Montpellier	20.21*/20.22**		Rouen	20.45*/20.46**	
Lille	20.40*/20.41**		Nancy	20.22*/20.24**		Strasbourg	20.16*/20.17**	
Lyon	20.21*/20.23**		Nantes	20.50*/20.51**		Toulouse	20.31*/20.32**	

A partir du dimanche 21 avril 2019 Heure limite du Chema : 10h 19

* Passé cet horaire, allumez à partir d'une flamme déjà existante. ** N'allumez pas après l'heure indiquée. N'allumez qu'à partir d'une flamme existante.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA SIDRA DE LA SEMAINE

à retourner au Beth Loubavitch
8, rue Lamartine - 75009 Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Ci-joint mon règlement d'un montant de :

• 35€ pour l'année • 50€ pour l'U.E.

• 65€ abonnement de soutien

== VIVRE LA TORAH ==

vous propose
de recevoir chaque jour* une
vidéo de 2 minutes
du Rabbi de Loubavitch
sous-titrée en français
sur votre Smartphone

Illuminez votre journée avec
un enseignement visuel du
Rabbi!

Pour vous inscrire gratuitement,
envoyez "OUI"
via l'application WhatsApp au :

07.81.53.60.93*

Un projet du Keren Chmouel

Beth Loubavitch IDF en partenariat avec JEM France.

*Sauf Chabbat et jours de fête.



LE NUMERO

Service
Porte à Porte
1
Service assuré
avec Ahavat Israël

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger

01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

כָּל דְּכַפֵּן יִיתִי וַיִּיכֹל, כָּל דְּצָרָה יִיתִי וַיִּפְסַח!

ב"ה

SÉDARIM communautaires

PESSA'H
5779 / 2019

VENDREDI 19 & SAMEDI 20 AVRIL · PARIS & ILE DE FRANCE

75

75001

L. Asseraf
Tél. 06 64 37 68 53

75003

M. Lubecki
Tél. 06 66 90 73 60

Beth Loubavitch Etudiants
(spécial Etudiants)

www.Bethloubavitch-etudiants.com

75005

E. Morosow
Tél. 06 28 20 88 95

75007

Y. Mergui
Tél. 06 22 03 33 07

75008

Y. Hasky
www.ChabadChampsElysees.com

75010

C. Halimi
Tél. 06 20 47 23 75
chalomhalimi@hotmail.fr

75011 - Nord

M. Cohen
Tél. 06 10 96 30 84

75011 - Sud

L. Arnaue
Tél. 06 65 01 18 20

75013

M. Assouline
Tél. 06 25 88 97 13

75015 - Sud/Ouest

Y. Djian
Tél. 06 51 54 07 61

75017

Y. Elbaz
06 50 07 33 09
info@loubavitchbatignolles.fr

75018

Mme. Touboul
Tél. 06 69 37 90 83

75020

N. Belhassen
Tél. 06 66 05 98 83
habadcouronnes@gmail.com

60

Chantilly

H. Samama
Tél. 06 45 48 64 33

78

La Celle S. Cloud

M. Allouche
Tél. 06 09 78 05 58
www.synagoguecio.com
synagoguecio@gmail.com

Maisons Laffitte

L. Sarfati
Tél. 06 64 38 03 96

s. Germain En Laye

M. Sebag
Tél. 06 17 25 52 79

Versailles

E. Cohen
Tél. 06 19 64 17 64

91

Longjumeau

Y. Celnik
Tél. 06 63 59 79 27

Palaiseau

Y. Zerbib
Tél. 06 17 55 29 53
loubavitch.palaiseau@gmail.com

Ris-Orangis

N. Sebag
Tél. 06 50 24 24 63
nissimsebag@gmail.com

Saclay

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

Verrières le Buisson

H. Lubecki
Tél. 06 61 26 99 57

92

Antony

Y. Bokobza
Tél. 06 46 39 87 85

Clichy

L. Uzan
Tél. 06 49 54 35 66
levyu770@gmail.com

Le Plessis Robinson

M. Abitboul
Tél. 07 83 95 81 77

Montrouge

D. Mimoun
Tél. 06 14 25 67 81

Nanterre

D. Naccache
Tél. 07 60 39 50 42

Puteaux

S. Mergui
Tél. 06 23 28 96 73

Rueil-Malmaison

M. Touboul
Tél. 06 76 06 93 54

Sceaux

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

Suresnes

M. Ouaki
Tél. 06 26 68 42 58

93

Aulnay sous Bois

A. Gabay
Tél. 06 58 47 92 99

Les Lilas

M. Sarfati
Tél. 06 19 50 93 62

Neuilly sur Marne

E. Illouz
Tél. 06 61 21 78 79

Noisy le Grand

D. Benchetrit
Tél. 06 49 83 18 45

Pantin

M. Balouka
Tél. 06 13 32 54 49

94

Alfortville

M. Schoukroun
Tél. 06 16 50 50 17

Arcueil

L. Goldberg
Tél. 06 58 04 67 06
levy.goldberg@loubavitch.fr

Bry sur Marne

I. Asseraf
Tél. 06 20 69 24 72

Choisy le Roi - Thiais

L. Bensoussan
Tél. 06 19 41 90 04

Fontenay sous Bois

M. Danan
07 55 77 07 70

Joinville-le-Pont

M. Moaty
Tél. 07 83 73 73 46

Nogent sur Marne

C. Lasry
Tél. 06 14 44 59 15

Villejuif

L. Zerbib
Tél. 06 46 87 62 08

95

Cergy Pontoise

M. Dawidowicz
Tél. 06 10 25 15 28

Domont

H. Altabé
Tél. 06 24 17 81 00

Soisy/Montmorency

D. Abrahami
Tél. 06 50 05 77 74

S.-Brice

C. Amram
Tél. 06 61 99 59 74

• RESERVATION OBLIGATOIRE •



BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris
01 45 26 87 60 - chabad@loubavitch.fr

loubavitch.fr



50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

